

Réf: Dossier N° 035887

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMARISE EXPERTISE ECOLOGIQUE » en abrégé
« EMARISE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 1863, Ilot
105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMARISE EXPERTISE ECOLOGIQUE »

en abrégé « EMARISE »

Objet : Les activités de la structure sont listées comme suite:

- Evaluation environnementale et sociale stratégique
- Etudes d'impact environnemental et social
- Elaboration de plan de gestion environnementale et sociale
- Constats d'impact environnemental et social
- Audit environnemental
- Plans de gestion environnementale-audit
- Plan d'opération interne
- Suivi environnemental des entreprises
- Evaluation des risques professionnels
- Traitement des déchets liquides et solides
- Réalisation profil environnemental
- Formation et préparation à la certification SME et

SMSS

T • Divers

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 1863, Ilot
105

Dirigeant(s) : Mlle VAMI LOU ASTRIDE MONSERA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05231 du 15/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25738/GTCA/RC/2021 du 15/09/2021

